



COMMUNE DE
St-Légier-La Chiésaz

CONSEIL COMMUNAL

Le 3 novembre 2009

**Préavis N° 23/2009 concernant
l'arrêté d'imposition pour les
années 2010-2011**

EXTRAIT

Du procès-verbal de la séance du Conseil communal de St-Légier - La Chiésaz du 2 novembre 2009 présidée par Monsieur Claude Schwab, Président.

Le Conseil communal de St-Légier-La Chiésaz, vu le préavis N° 23/2009, où le rapport de la commission chargée de son étude.

Considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

a accepté à la majorité des voix moins 1 abstention, les conclusions du préavis municipal, à savoir :

- Adopter l'arrêté d'imposition pour 2010-2011, tel que présenté en annexe.

Ainsi délibéré et voté en séance du Conseil communal du 2 novembre 2009.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

Le Président

Claude Schwab



La secrétaire

Patricia Sava